Ecrit par Echo du Mardi le 29 février 2024

« Et si je donnais une heure par mois à ma commune ? »



Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, vient d'annoncer le lancement d'une réserve territoriale citoyenne en partenariat avec l'initiative L'Heure Civique pour donner à chacun le moyen de s'engager au service de sa commune. En Vaucluse, 151 municipalités sont concernées.

En juillet dernier, la ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité, Dominique Faure, a initié une démarche visant à améliorer les conditions d'exercice du mandat d'élu local. Dans le cadre de cette démarche et face aux discussions sur une crise de l'engagement, le Gouvernement a lancé en novembre 2023 une consultation citoyenne grâce à l'application Agora dans le but de créer une réserve territoriale citoyenne. Cette enquête a permis d'interroger les Français sur leurs aspirations quant à l'engagement local.

« Les résultats ont notamment révélé que même si près de 7 Français sur 10 ne sont pas engagés au service de leur commune, la moitié souhaite s'impliquer à condition que leur engagement ait un impact sur leur quotidien. Les élus locaux, et en particulier les maires, doivent pouvoir s'appuyer sur ce potentiel

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 29 février 2024

de générosité et de solidarité émanant des héros du civisme ordinaire, explique le ministère des Collectivités territoriales et de la Ruralité. L'État doit être facilitateur dans cette envie de s'engager, c'est pourquoi, Dominique Faure a annoncé le lancement d'un partenariat avec l'initiative 'l'Heure Civique' en l'orientant vers les maires et les élus locaux pour créer une réserve territoriale citoyenne. »

« Chaque maire pourra faire appel aux habitants s'étant manifestés pour l'accompagner dans les événements de sa commune. »

Grâce à cette plateforme, chaque citoyen pourra signifier à son maire qu'il est disponible pour donner un petit peu de son temps au service des autres sur sa commune, et chaque maire pourra faire appel aux habitants s'étant manifestés pour l'accompagner dans les événements de sa commune : soutien lors d'événements, aide pour faire traverser les enfants, entretien des espaces verts, etc.

« L'Heure Civique, c'est permettre aux maires de dire à leurs administrés : « faisons ensemble briller notre ville ou notre village » tout en facilitant leur mise en relation grâce à la plateforme et l'intermédiation de la mairie. Cette réserve territoriale citoyenne, c'est donner les moyens aux élus locaux de mettre en place une véritable stratégie de participation citoyenne à l'échelle de leur commune pour rapprocher la décision politique du citoyen. »

> « Une armée de bonne volonté prête à s'investir au service de sa commune. »
>
> *Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la Ruralité*

« La réserve territoriale citoyenne, c'est une fabrique de mobilisation solidaire, une armée de bonne volonté prête à s'investir au service de sa commune pour le mieux-vivre ensemble, précise Dominique Faure. Je suis convaincue que la générosité citoyenne peut irriguer l'action publique et la rendre plus efficace et puissante. Nous l'avons vu ces dernières années avec la pandémie de Covid-19, il existe un gisement de solidarité dans nos communes, les habitants veulent se sentir utiles. Avec l'Heure Civique, je propose à tous de donner une heure de son temps pour aider son maire. Quand on y pense, une heure, ça semble être peu, c'est la durée d'une séance à la salle de sports ou d'un épisode de série. Cependant, une heure peut tout changer. Si chacun s'engageait à offrir une heure, chaque semaine ou même chaque mois, pour contribuer au développement de sa commune, on pourra construire de grandes choses. »

L'Heure Civique : https://lheurecivique.fr/

L.G.

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !